



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi, 1<sup>er</sup> août 2016, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège Militaire à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Marilyn Matheson, Steve Nadeau, Martin Jones, Alain Villemure, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire suppléant Delmar Fisher selon les dispositions du Code Municipal.

Le maire Walter Dougherty et le conseiller Daniel Fréchette sont absents.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Karen Blouin, est présente.

**1. Ouverture de la séance ordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 30.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> août 2016 en ajoutant l'item 8.8.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 1 août 2016
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 4 juillet, 2016
4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire, le maire est absent
7. Rapports des comités
  - 7.1 Administration
  - 7.2 Sécurité publique
  - 7.3 Travaux publics et Environnement
  - 7.4 Urbanisme et Développement
  - 7.5 Loisir, sport et culture
  - 7.6 Golf
8. Affaires nouvelles
  - 8.1 Liste des comptes du mois
  - 8.2 Résolution révisé pour approuver le plan d'intervention
  - 8.3 Dépôt du rapport semestriel au 30 juin 2016
  - 8.4 Achat de matériaux granulaire pour la saison 2016
  - 8.5 Demande de subvention dans le cadre du PIIRRL
  - 8.6 Invitation au tournoi de golf du maire de Waterville
  - 8.7 Soumissions pour le creusage de fossés
  - 8.8 Remplacement temporaire de l'inspecteur municipal
9. Législation
10. 2<sup>ième</sup> période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

2016-08-099



No de résolution  
ou annotation

Prochaine séance ordinaire

Lundi, le 12 septembre, 2016, à 19 h 30, au Centre Communautaire  
Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

**3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 4 juillet 2016.**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 4 juillet 2016.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)**

Un citoyen s'est présenté avec des questions concernant :

- le montants des factures et des crédits d'Aquatech sur la liste des comptes de mai
- l'embauche de l'adjointe administrative occasionnelle à savoir si c'est fait et si le site web sera mis à jour
- l'affichage de poste d'inspecteur dans la Tribune

**5. Dépôt de la correspondance du mois**

Rien à signaler.

**6. Rapport du maire**

Le maire est absent.

**7. Rapports des comités**

7.1 Administration

7.2 Sécurité publique

7.3 Travaux publics et Environnement

7.4 Urbanisme et développement

7.5 Loisir, sport et culture

7.6 Golf

**8. Affaires nouvelles**

**8.1 Liste des comptes du mois**

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de **70 247.75 \$**.

QUE le rapport soit classé sous le numéro 07-2016 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**8.2 Résolution révisée pour approuver le plan d'intervention**

ATTENDU QUE pour être conforme au modèle de résolution du ministère des affaires municipales et occupation du territoire (MAMOT) il y a lieu de réitérer la résolution 2015-12-150 Acceptation du plan d'intervention des infrastructures municipales 2015 adoptée le 16 décembre 2015 en ajoutant les libellés manquants;

2016-08-100

2016-08-101

2016-08-102



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Bury

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU que la municipalité s'engage à respecter toutes les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars 2017.

### ADOPTÉ UNANIMEMENT

#### 8.3 Dépôt du rapport financier semestriel au 30 juin 2016

CONSIDÉRANT QUE, tel que prévu par l'article 176.4 du *Code municipal du Québec*, le directeur général et secrétaire trésorier et/ou son adjoint doit au cours de chaque semestre préparer et déposer au conseil un état comparatif des revenus et dépenses de la municipalité.

CONSIDÉRANT QUE, le Conseil municipal requiert selon l'article 176.3 du *Code municipal du Québec*, un rapport semestriel;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

2016-08-103



No de résolution  
ou annotation

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal accepte le dépôt du rapport semestriel sommaire au 30 juin 2016.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**2016-08-104**

**8.4 Achat de matériaux granulaires pour la saison 2016**

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions à quatre propriétaires de gravières pour la fourniture de matériaux granulaires (pierre concassé) 0-3/4 MG 20b pour des travaux de rechargement de la couche de roulement et d'accotements sur les chemins de la municipalité;

ATTENDU QUE les quantités maximales établies tiennent compte de la proximité la plus avantageuse en fonction de la localisation des chemins de la municipalité à réparer;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,  
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones,

ET RÉSOLU D'autoriser l'achat de matériaux granulaires auprès des fournisseurs suivants:

- ~ Construction A. Boisvert Inc. – 10 000 tonnes à 7,56 \$ la tonne soit un montant maximal de 75 600 \$, plus taxes, incluant la redevance. Le chargement sera fait par la municipalité;
- ~ Transport-Excavation Jocelyn Ménard Inc. – 2 300 tonnes à 8,00 \$ la tonne soit un montant maximal de 18 400 \$, plus taxes, incluant la redevance. Le chargement est inclus;
- ~ Graymont – 4 000 tonnes à 12,00 \$ la tonne soit un montant maximal de 48 000 \$, plus taxes, incluant la redevance. Le chargement est inclus;
- ~ Transport et Excavation Stéphane Nadeau Inc. – 10 000 tonnes à 8,50 \$ la tonne soit un montant maximum de 85 000 \$, plus taxes, incluant la redevance. Le chargement est inclus.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**2016-08-105**

**8.5 Demande de subvention dans le cadre du PIIRRL**

ATTENDU QUE la municipalité de Bury a pris connaissance des modalités d'application du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

ATTENDU QUE la municipalité de Bury désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'élaboration d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales.

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones,

ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Bury autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du programme PIIRL.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**



2016-08-106  
No de résolution  
ou annotation

### 8.6 Invitation au tournoi de golf du maire de Waterville

ATTENDU QUE la municipalité de Bury a reçu une invitation de Loisirs Waterville pour le tournoi de golf du maire de Waterville qui aura lieu le jeudi, 25 août 2016;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU D'autoriser l'achat d'un (1) billet à 45,00 \$ taxes incluses, pour le souper au tournoi de golf du maire de Waterville pour le maire, monsieur Walter Dougherty.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

2016-08-107

### 8.7 Soumissions pour creusage de fossés

ATTENDU QUE la municipalité de Bury a demandé des offres de services auprès de trois (3) fournisseurs pour le creusage de fossés sur la route 255;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité accepte les offres pour le creusage de fossés de Transport & Excavation Jocelyn Ménard Inc à 130,00 \$/hr, de Transport et Excavation Stéphane Nadeau à 123,00 \$/hr et Marcel Blais à 120,00 \$/hr et que ces prix incluent les taxes.

QUE les coûts totaux pour le creusage de fossés auprès des trois fournisseurs n'excèdent pas 15 000,00 \$, taxes incluses.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

2016-08-108

### 8.8 Remplacement temporaire de l'inspecteur municipal

ATTENDU QUE le poste d'inspecteur en bâtiment et aux services techniques est vacant depuis le 30 juin dernier;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé avec un affichage pour combler le poste et qu'il y a lieu d'avoir quelqu'un en poste temporairement afin de ne pas nuire aux citoyens à l'égard de l'émission des permis et certificats;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de Mme Lise Got pour accompagner la municipalité au besoin pour l'émission des permis et certificats lors de la période de recrutement pour combler le poste d'inspecteur en bâtiment et aux services techniques.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

## 9. Législation

### 10. 2<sup>e</sup> période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)

Un citoyen s'est présenté au conseil avec des questions concernant :

- le fait qu'il devrait y avoir un rapport financier semestriel au 31 décembre comme celui au 30 juin
- la mention d'un comité de golf dans l'ordre du jour si la municipalité n'opère plus le club de golf
- l'item 8.6 à l'ordre du jour
- les items 31, 32, 54, 59 et 68 dans la liste des comptes





No de résolution  
ou annotation

2016-08-109

**11. Varia et affaires nouvelles**

Sans objet

**12. Information des membres du Conseil**

**13. Levée de l'assemblée**

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20 h 10.

**La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra lundi, le 12 septembre 2016, à 19 h 30, au centre communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.**

**Certificat de crédits suffisants:**

Je, soussignée, Karen Blouin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions suivantes: 2016-08-101, 2016-08-104, 2016-08-106, 2016-08-107 et 2016-08-108.

Signé ce 2 août, 2016

Karen Blouin, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Delmar Fisher, Maire suppléant